|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **REPUBLIQUE DE GUINEE**  Travail-Justice-Solidarité  **MINISTERE DE LA SANTE**  **UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)** | | |  |
|  | |  |  | |

**AVIS D’APPEL A MANIFESTATION D’INTERET N°024/2023/SI/AON/FM/UAGCP**

**TITRE :** **RECRUTEMENT D’UN CONSULTANT NATIONAL POUR LA REALISATION DE L’ENQUETE NATIONALE DE L’ÉVALUATION DES INDICATEURS D’ALERTE PRÉCOCE ARV DANS LES SITES DE PRISE EN CHARGE A GRANDE COHORTE EN GUINEE, 2023**

**FINANCEMENT : Fonds Mondial**

En Guinée, la prévalence du VIH dans la population générale est de 1,5%[[1]](#footnote-1). Les femmes (prévalence : 1,6%) sont légèrement plus infectées que les hommes (prévalence : 1,3 %). Il en résulte un ratio d’infection de 1,23 entre les femmes et les hommes (123 femmes infectées pour 100 hommes). Au niveau régional, cette prévalence est plus élevée dans la région de Boké (égale à 2,0%) et inférieure à 1% dans la région de Kankan (égale à 0,7%). Chez les femmes enceintes, cette prévalence est de 1,5%[[2]](#footnote-2), avec de grandes variations en régions : 3,4% dans la région de Boké, 1,4% dans la région de N’Zérékoré et 1,9% dans la région spéciale de Conakry.

L’offre des soins repose sur les structures opérationnelles que constituent les formations sanitaires, réparties selon leur statut juridique en 4 sous-secteurs :

* Le sous-secteur public, dispose de :
  + Au niveau central : 3 hôpitaux nationaux (Donka, Ignace Deen et Kipé) ;
  + Au niveau intermédiaire : 7 hôpitaux régionaux ;
  + Au niveau périphérique: 26 hôpitaux préfectoraux, 7 centres médicaux de commune (CMC) dont 5 à Conakry, 420 centres de santé et 925 postes de santé.
* Le sous-secteur parapublic dispose de 3 hôpitaux d’entreprises minières (CBG, Friguia, SAG), 8 dispensaires (SMD, CBK, Rio Tinto, CBG Conakry, CBG Sangarédi, Kiniéro, GAC et Débélé) et centre de santé (SOGUIPAH).
* Le sous-secteur privé, est constitué du privé lucratif et du privé non lucratif (ONG et confessions religieuses). Le sous-secteur privé médical compte 10 polycliniques, 25 cliniques, 3 hôpitaux d’entreprise, 254 cabinets de consultation, 18 cabinets dentaires, 15 cabinets de sage-femmes, 148 cabinets de soins infirmiers et 5 centres de santé associatifs ou confessionnels.
* Le sous-secteur communautaire est constitué de services à base communautaire avec des agents de santé communautaires et les prestataires de la médecine traditionnelle.

Dans le cadre du renforcement et de la décentralisation de la réponse au VIH/Sida, la République de Guinée a sollicité et obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention pour la période 2021-2023. Une partie de cette subvention est destinée à réduire la mortalité et la morbidité chez les adultes et les enfants vivant avec le VIH grâce à un meilleur accès au traitement (y compris le traitement de la coïnfection TB/VIH), aux soins et au soutien des personnes vivant avec le VIH. Le Ministère de la Santé à travers le Programme National de lutte contre le Sida et les hépatites (PNLSH) est récipiendaire principal de la subvention VIH volet Traitement.

Pour la mise en œuvre de cette subvention, le PNLSH :

* Travaille directement avec :
* Quatre (04) sous-récipiendaires : UNICEF, JHPIEGO, CRF et FMG ;
* Quatre (04) prestataires de services : PCG, INSP, DREAM, CRS et REGAP+ ;
* Tous les districts sanitaires et toutes les DRS.
* Collabore étroitement avec : Solthis, MSF-Belgique, PLAN Guinée, SNIS, DNSF, UGL, etc.

Le programme cible et bénéficie aux groupes suivants :

* Adultes et enfants vivant avec le VIH/sida ;
* Femmes enceintes ;
* Nourrissons nés de mères séropositives ;
* Patients coinfectés VIH/TB ;
* Patients coinfectés VIH/Hépatites ;
* Populations clés : PS, HSH, UDI, TRANS GENRE ;
* Populations vulnérables : miniers, routiers, hommes en uniforme, populations carcérales, pêcheurs, jeunes.

S’agissant de l’offre des services en matière de traitement, le pays compte 203 sites au niveau desquels les services de prise en charge (PEC) du VIH ont été intégrés, 521 sites PTME et 259 sites de CDV.

Le cadre stratégique national élaboré lors de la reconduction des subventions VIH du Fonds mondial au titre de la période 2021- 2023 a permis entre autres :

* Recenser les besoins de 52 sites parmi les 203 structures sanitaires qui totalisaient 90% de la file active des personnes vivant avec VIH (PVVIH) sous traitement antirétroviral (TARV) au compte des sites PEC à grande cohorte ;
* Recenser les besoins de 66 sites PTME retenus comme sites à grande fréquentation en CPN ;
* Le passage à l’échelle du dépistage différencié et l passage à un troisième test de dépistage (multisure);
* Rehausser le nombre de prestataires ;
* Élaborer une stratégie et un plan opérationnel sur la mesure de la charge virale chez les PVVIH sous TARV ;
* Élaborer un circuit d’acheminement des échantillons pour la charge virale et pour le dépistage précoce du VIH (ou EID pour [Early Infant HIV Diagnosis).](https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6047735/)

A l’instar des autres pays à ressources limitées, la rétention dans le programme de TARV reste faible en Guinée. Selon le rapport de l’enquête national de l’évaluation des indicateurs d’alerte précoce de 2021, le taux de rétention des patients sous ARV est passée de 11% à six (6) mois à 61% à vingt-quatre mois (24) mois en 2019.

Dans le but d’assurer une mise en œuvre efficace et efficiente de la subvention 2021 -2023, le PNLSH envisage réaliser une enquête nationale de l’évaluation des indicateurs d’alerte précoce dans les cohortes VIH.

C’est dans ces perspectives que le Programme National de lutte contre le Sida et les Hépatites avec l’appui technique et financier du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, sollicite l’expertise d’un consultant national pour la réalisation de ladite enquête.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les consultants individuels de qualification et expertise suffisantes exigées par type de consultance.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits dans les Termes de référence dont la copie est obtenue sur demande envoyée à l’adresse électronique suivant : [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com) avec précision sur la(les) consultance(s).

Il est demandé aux candidats de fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits, dans leurs dossiers de manifestation d’intérêt préparés et présentés séparément comme suit :

1. **Proposition technique :** comprenant la lettre de motivation/note explicative, l’approche méthodologique détaillée, le plan du travail et chronogramme détaillés, le CV bien détaillé et actualisé décrivant au mieux l’expertise du consultant avec les copies des diplômes et certificats professionnels, ainsi que les références similaires avec attestations de service rendus, satisfecit et/ou recommandations.
2. **Proposition financière**: incluant tous les coûts afférents à la mission comprenant les honoraires et éventuellement les autres coûts remboursables nécessaires. A noter que la proposition financière doit être libellée hors TVA car le projet est exonéré de la TVA et que le Consultant sera assujetti à la fiscalité applicable en République de Guinée.

Le candidat sera sélectionné basé sur la qualification du consultant (voir paragraphe 7 des TdRs).

Les propositions établies en langue française en deux exemplaires dont un (1) original et une (1) copie doivent être déposées **auprès du Service de Passation des marchés de l’UAGCP sis au 3ème étage de l’immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré**, au plus tard le **Mardi 14/11/2023 à 11H00 précises, heure locale.**

Pour toutes informations techniques, veuillez adresser un courriel à l’adresse : [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com) du lundi au vendredi de 9h à 17h.

**NB : La proposition financière doit être présentée dans une enveloppe séparée de la proposition technique et portant la mention proposition financière, sous peine de rejet de l’offre.**

L’ouverture (à huit-clos) des propositions techniques aura lieu le même jour dans la salle de réunions de l’UAGCP à partir de **12h00**.

Fait à Conakry, le 26/10/2023

Pour l’Autorité contractante,

**Dr Timothée GUILAVOGUI**

1. Enquête Démographique et de Santé (EDSG V) 2018. [↑](#footnote-ref-1)
2. Enquête Nationale de Surveillance Sentinelle (ENSS) 2020 [↑](#footnote-ref-2)